montage et gestion de projets d'aménagement

mgpa

Université de Montréal

Maîtrise M.Sc.A. en aménagement
Option en montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA)

GUIDE POUR LE TRAVAIL DIRIGÉ (AME6919)

VERSION 03 - 9 crédits; Avril 2026

Le présent document fournit les informations sur le travail dirigé (TD) en MGPA. Il vise à guider les étudiants et les étudiantes dans leur parcours de choix, d'inscription, de réalisation de l'activité ainsi que dans la remise finale.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : INTRODUCTION
Définition 2
Objectifs spécifiques.....2
Choix du TD.....2
Durée du TD et dates limites.....2
Contenus et thématiques du TD.....3

SECTION 2 : INSCRIPTION
Premières démarches 5
Conditions d'inscription.....6
Formulaire d'inscription au TD.....6

SECTION 3 : MÉTHODES DE TRAVAIL ET REMISE
Supervision.....6
Structure suggérée.....7
Format recommandé.....8
Dépôt final..... 8
Grille de vérification 9

SECTION 4 : ÉVALUATION
Grille d'évaluation.....10
Échelle d'évaluation 10

SECTION 5 : APPROBATION ÉTHIQUE
Définitions et principes 11
Conditions.....12

SECTION 6 : PERSONNES CONTACT 12

ANNEXES
Annexe 01 : Formulaire d'inscription.....13
Annexe 02 : Gabarits de présentation.....14

SECTION 1: INTRODUCTION

Définition : Un travail dirigé est une activité d'intégration de 9 crédits réalisée à la fin du programme MGPA. Il s'agit d'un travail de recherche visant à analyser en détail un ou plusieurs cas de montage, de planification et de gestion de projets dans le domaine de l'aménagement. Ce travail s'appuie également sur une analyse de la littérature existante. Il vise une réflexion critique sur les pratiques de gestion actuelles, visant (à partir d'un regard créatif) l'amélioration de ces pratiques et l'avancement des connaissances dans le domaine.

Objectifs spécifiques : Le TD vise à développer :

a. La capacité à communiquer de façon claire et structurée des idées et des notions liées au montage et à la gestion de projets d'aménagement ;
b. L'autonomie à travailler dans le domaine du montage et de la gestion de projets d'aménagement ;
c. La capacité d'analyse critique des pratiques de gestion de projets d'aménagement ;
d. La capacité de faire de la recherche en utilisant des méthodologies d'analyse des processus impliqués dans les projets d'aménagement.
e. La capacité de comparer les notions théoriques et les concepts de gestion vus dans les cours du programme MGPA avec des exemples réels (études de cas) ;
f. La rigueur scientifique dans l'élaboration et la présentation d'un rapport de recherche.

Choix du TD: Le TD est une activité idéale pour les étudiants et les étudiantes qui ont une expérience de travail significative et qui cherchent à approfondir une vision critique de la pratique.

Durée du TD et dates limites :
Le parcours de TD peut prendre trois statuts différents selon deux parcours:

A. Si vous avez effectué un transfert du DESS à la maîtrise :
   A.1) un trimestre d'inscription à temps plein et un trimestre d'inscription « en rédaction »,
   A.2) un trimestre d'inscription à temps plein, un trimestre d'inscription « en rédaction », et un trimestre d'inscription « en correction ».
B. Si vous avez un parcours régulier à la maîtrise :
   B.1) deux (2) trimestres d'inscription « en rédaction » ;
   B.2) deux (2) trimestres d'inscription « en rédaction », et 1 trimestre d'inscription « en correction » suivant le dépôt du rapport de stage).

Les trois modalités, à temps plein, en rédaction et en correction comportent des frais de scolarité différents
La durée de ces inscriptions aura un impact sur la date d'obtention du diplôme.

Afin de terminer les études dans le trimestre de dépôt du TD, il est important de respecter les dates limites indiquées dans le tableau 01 :

TABLEAU 01 : Dates limites pour soumission des documents

Trimestre	Brouillon complet	Dépôt final pour terminer le TD dans le trimestre
Automne	15 novembre	1 décembre
Hiver	1 mars	15 mars
Été	10 juillet	25 juillet

Le respect de la date limite indiquée ci-dessus pour chaque trimestre permet d'attendre la note au trimestre suivant (sans y être inscrit en rédaction ou correction). Si la date limite n'est pas respectée, l'évaluation sera faite au trimestre suivant et l'étudiant ou l'étudiante sera inscrit.e en statut "correction".

Contenus et thématiques du TD : Le travail dirigé peut traiter d'un ou plusieurs aspects clés des pratiques de montage et de gestion de projets d'urbanisme, d'architecture de paysage, d'infrastructure, d'architecture, ou de construction. Dans tous les cas, l'analyse doit être accompagnée d'un ou de plusieurs exemples présentés sous la forme de cas d'études.
Le TD ne doit pas être :

- une discussion théorique de concepts de gestion de projet ou un essai sur la gestion. Plutôt, il doit expliquer les relations entre la recherche existante et les résultats de recherche (obtenus de l'étude empirique) ;
- une contribution scientifique à la théorie de la gestion de projets ;
- une présentation de la vision personnelle de l'auteur sur la gestion de projets ;
- un document pour la présentation de solutions ou de recommandations pour l'amélioration des pratiques de gestion de projets;
- une compilation de concepts discutés dans les cours du programme MGPA.

Quatre grandes thématiques de recherche sont proposées. Tous les étudiants et toutes les étudiantes voulant faire un TD sont invités à choisir une thématique et entrer en contact avec une professeure ou un professeur attaché, pour discuter plus librement du propre sujet de recherche.

Thématique 1 : Montage et gestion de projets de logement et modes d'habiter dans le Sud global

Cette thématique permet l'étude de projets conduits pour et avec des groupes et des communautés dans différentes régions urbaines et péri-urbaines du Sud global. On cible l'analyse des processus d'approvisionnement en logements sociaux, logements communautaires, logements abordables, logements à bas coût et à faible coût, tels que programmés, planifiés et réalisés par les gouvernements, les coopératives, les communautés, les organisations de la société civile et d'autres organismes, privés et publics. Cette analyse favorise la connaissance de l'écosystème de ce type de projets, incluant les facteurs culturels, socio-économiques, politiques et climatiques qu'influencent les réseaux d'acteurs dans la prise de décision et la mise en œuvre des processus. Comment améliorer les processus de montage, gestion et réalisation de logements dans ces régions, pour répondre à une demande croissante dans des délais satisfaisants ? Quelles nouvelles compétences en gestion sont requises pour développer des projets de logement dans le Sud global ? Plusieurs perspectives permettent d'aborder ces questions: les spécificités des différentes phases du montage initial du projet à l'évaluation après l'occupation, l'alignement de la portée du projet avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), la durabilité à l'échelle locale, la question foncière, l'efficacité des approches participatifs, l'industrie de la construction et les pratiques d'auto-construction, les matériaux et les technologies durables, le développement urbain, les enjeux éthiques, les pratiques informelles, la gouvernance de projet, les compétences interculturelles. À l'échelle nationale et internationale également la gestion de la crise du logement, de la crise climatique et l'innovation des politiques et des standards de l'habiter.

Professeure responsable de la thématique : Georgia Cardosi
Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : Gonzalo Lizarralde, Ana Medina.

Liens pertinents: https://www.ceh-uemoa.org/presentation/ ; https://resaud.net/

Thématique 2 : Montage et gestion de projets de construction innovants au Québec

Cette thématique propose des projets de recherche axés sur les processus de réalisation de projets présentant un haut niveau d'innovation dans les systèmes constructifs. De quelle façon l'innovation influence-t-elle les processus de projet? Et vice-versa, de quelle façon les processus de montage et gestion de projets facilitent-ils les démarches d'innovation? Nous portons une attention particulière ici à l'innovation dans la construction en bois, en lien avec les travaux du LAB INTERFACES BOIS, un projet de recherche financé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts mené par les membres de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité. Nous privilégions donc des projets de recherche qui contribuent à la mission de ce laboratoire.

Professeur responsable de la thématique : Gonzalo Lizarralde
Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : Daniel Pearl (à confirmer), Izabel Amaral (à confirmer)

Liens pertinents : https://lab-interfaces-bois.umontreal.ca/a-propos-du-projet/ ; http://chairefayolle.umontreal.ca/

Thématique 3 : Projets de logements et modes d'habiter au Québec et au Canada

Au Québec, l'offre immobilière résidentielle est produite surtout par le marché privé, à l'exception du logement communautaire, qui demeure marginal dans la province. Cette offre est orientée par la connaissance et les spécialisations des promoteurs et d'autres spécialistes. Les connaissances de la demande en logement, surtout le fruit de travail universitaire ou d'agence privée spécialisée en mise en marché, ne sont pas suffisantes à contribuer à la réflexion et au débat actuel sur le logement, tout particulièrement en matière d'innovation, que ce soit en conception, en financement ou en montage de projets. L'équipe de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge (OIC) contribue à la création de connaissances et à leur mise en dialogue avec les acteurs, autour de la question de l'évolution et la diversification des besoins, des aspirations et des préférences des ménages en matière de logement. Elle vise à approfondir la question de l'habitat et des modes d'habiter selon les distinctions usuelles sur les produits immobiliers offerts, leur localisation dans l'espace et les différents statuts d'occupation proposés. Un regard prospectif est attendu avec la collaboration d'acteurs du milieu sur les possibles et les potentiels d'un marché résidentiel postpandémie. Les perspectives de recherche principales sont les suivantes : a) les besoins, les aspirations et les préférences résidentielles, les caractéristiques, les qualités et les expériences recherchées relatives aux milieux de vie et des produits immobiliers choisis selon les modes et styles de vie d'aujourd'hui, les attentes par rapport aux futures acheteurs / locataires, les choix possibles entre ville et banlieue ; b) la diversification des ménages et des modes et styles de vie, les compositions des membres, des âges, des origines culturelles ou des occupations dans l'évolution de l'habitat et de l'immobilier résidentiel. Quelle flexibilité les acteurs de l'offre de logement ont-ils pour mieux répondre aux projets résidentiels de ménages de plus en plus diversifiés ? Domaines où l'immobilier doit innover en lien avec les modes d'habiter d'aujourd'hui : densités et mixités à considérer au regard des projets résidentiels des ménages ; c) le suivi de l'évolution de l'habitat et des modes d'habiter : les nouveaux besoins ou exigences des ménages en matière de logement ou de qualité urbaine des quartiers, l'évolution des rapports au quartier dans des perspectives de mobilités actives et locales, le développement de formules résidentielles plus durables ou évolutives.

Professeur responsable de la thématique : Sébastien Lord
Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : Gonzalo Lizarralde, et autres à confirmer.

Liens pertinents : https://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/publications/codex/

Thématique 4 : Montage et Gestion de Grands Projets Urbains

Cette thématique de recherche s'inscrit dans l'axe de recherche 3 de l'OIC : la mondialisation des normes urbanistiques et architecturales. En particulier dans le cadre de CODEX – Grands programmes urbains.

L'impact d'un grand programme urbain dépasse la simple production d'un objet ou d'une collection d'objets architecturaux et urbanistiques dans un milieu d'insertion. Peu importe son origine privée ou publique et sa dimension, le grand programme urbain crée à court et long terme les conditions de transformation du tissu urbain dans lequel il s'insère : transformations formelles, environnementales, économiques et sociales. Le programme CODEX cherche à constituer un répertoire de grands programmes urbains à partir de données fiables et surtout comparables entre les différents programmes urbains d'envergure programmés et construits au Canada et dans le monde. Le répertoire CODEX a pour mission d'analyser et de comprendre leur montage ainsi que les mécaniques de négociation et de communication.

Professeur responsable de la thématique : Michel Max Raynaud
Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : Georgia Cardosi

Liens pertinents : https://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/publications/codex/

Thématique 5 : Montage et gestion de projets d'aménagement en lien avec le patrimoine

Cette thématique propose des projets de recherche axés sur la conservation et le développement durable du territoire, des grands ensembles urbains et du patrimoine bâti. L'objectif est de réfléchir à la transformation d'éléments existants à différentes échelles (territoires · bâtiments · détails) pour imaginer un avenir meilleur pour les communautés, tout en se connectant aux valeurs du passé et à la spécificité du lieu. Liée au thème de la conservation, cette thématique comprend également des projets de recherche sur la documentation des sites existants. Les étudiants et étudiantes sont invités à réfléchir à l'importance de la documentation pour comprendre le passé et penser à l'avenir en utilisant des techniques traditionnelles, mais aussi innovantes telles que la numérisation laser 3D, la photogrammétrie, la photographie panoramique et la réalité virtuelle.

Professeur responsable de la thématique : Miquel Reina Ortiz
Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : à confirmer

Liens pertinents : https://architecture.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/maitrise-en-conservation-du-patrimoine-bati/

SECTION 2 : INSCRIPTION

Premières démarches : l'étudiant ou l'étudiante qui souhaite réaliser un TD doit commencer à le planifier au moins un trimestre en avance. Il ou elle devra :

- proposer un sujet de recherche lié aux thématiques disponibles ;
- choisir un superviseur de TD au sein de la Faculté de l'aménagement et le contacter pour discuter du sujet envisagé ;
- choisir une ou plusieurs études de cas permettant d'expliquer et de discuter (à l'aide d'exemples) le sujet choisi ;

- contacter la personne responsable des TD pour discuter du choix du TD et du superviseur, et entamer le parcours d'inscription. Au besoin, communiquer avec la personne responsable des TD en début du processus pour obtenir du soutien ;
- vérifier la nécessité d'obtenir une approbation éthique.

Conditions d'inscription : afin de s'inscrire au travail dirigé, l'étudiant ou l'étudiante doit avoir accumulé au moins 33 crédits, incluant les cours obligatoires et à option (ne s'applique pas aux cours au choix). Il est possible : d'être inscrit au travail dirigé et de prendre simultanément soit le dernier cours obligatoire et le dernier cours à option, soit les deux derniers cours à option.

Les personnes voulant s'inscrire au TD doivent suivre le cours AME 6502 « Les méthodologies de recherche » avant ou pendant l'inscription de la première session de travail dirigé. À noter que ce cours est offert seulement à l'automne.

Formulaire d'inscription : l'annexe 01 fournit le formulaire d'inscription au TD. Ce document doit être rempli et approuvé par le superviseur du TD et par le responsable du programme. À la suite des approbations, l'étudiant ou l'étudiante doit l'envoyer à la technicienne ou au technicien en gestion des dossiers étudiants (TGDE) par courriel : etudiants-ame-csup@umontreal.ca.

SECTION 3 : MÉTHODES DE TRAVAIL ET REMISE

Supervision : la personne qui poursuit un TD est supervisée par un professeur ou une professeure de la Faculté de l'aménagement. Le ou la responsable du programme guide la personne dans l'identification du superviseur ou de la superviseure.

Le superviseur ou la superviseure accompagne et encadre l'étudiant ou l'étudiante tout au long de sa recherche et de la rédaction du travail final, soit :

a. la révision de concepts: générale (la révision de plusieurs sujets) ou spécifique (l'analyse en profondeur d'un sujet particulier).
b. la réalisation d'une ou plusieurs études de cas regardée(s) de « l'extérieur ». Dans un TD, le chercheur est un observateur qui témoigne de la réalisation du processus.
c. la comparaison critique entre (a) et (b). Identification de similitudes et de différences.

Le superviseur ou la superviseure peut donner, le cas échéant, son consentement pour une remise du document en version anglaise.

Les étudiants et étudiantes doivent envoyer au professeur responsable de TD un document préliminaire (brouillon complet) avant la date limite indiquée dans le tableau 01, afin obtenir sa rétroaction et apporter des modifications avant le dépôt final.

Structure détaillée suggérée (à discuter avec le superviseur et à adapter au projet)

- Résumé (max. 250 mots), incluant :

a. présentation du sujet de recherche et de la problématique ;
b. objectif de recherche (dans une seule phrase claire) ;
c. méthodes de recherche (deux ou trois phrases sur la procédure suivie) ;
d. résultats de recherche (deux ou trois résultats empiriques clés) ;
e. implications : dans deux phrases : Quels sont les impacts de ces résultats dans la pratique et dans la recherche en montage et gestion de projets d'aménagement ?

Mots-clés (max. de 5 mots, séparés par " ; ")

- Introduction (7 à 10 pages), incluant :

a. présentation du sujet de recherche et de la problématique générale ;
b. objectif de la recherche (une phrase pour l'objectif principal et deux ou trois sous-objectifs) ;
c. question de recherche (une question clairement posée que l'étudiant ou l'étudiante peut répondre avec la recherche empirique réalisée) ;
d. cadre théorique : analyse critique de la recherche existante sur le sujet de recherche, explication des principaux concepts à mobiliser et analyse des principales contributions scientifiques en lien avec la thématique proposée. Il est possible (et souhaitable) de présenter ici un modèle graphique du cadre théorique, présentant ainsi les principaux concepts mobilisés et leurs relations.

- Méthodes de recherche (4 à 5 pages), incluant :

a. méthodes utilisées pour collecter l'information théorique : présentez ici un tableau synthèse des documents analysés (le nombre et le type de livres, d'articles, de rapports, de plans, de photos, cartes, etc.);
b. méthodes utilisées pour collecter l'information de l'étude de cas : explications détaillées sur les entrevues, les questionnaires, les visites, les observations, le travail de documentation et de cartographie, etc. ;
c. méthodes utilisées pour traiter l'information : expliquez ici les moyens et le niveau de rigueur mobilisés dans l'analyse des données. Comment avez-vous analysé les données ? Comment avez-vous validé la pertinence et l'exactitude des données ? Pourquoi peut-on faire confiance aux données collectées ?
d. méthodes utilisées pour obtenir des "patterns" (relations communes et tendances) : comment pouvez-vous produire (ou pas) des généralisations à partir des données obtenues ? Quelle capacité d'anticipation est possible à la suite de vos résultats ?
e. limites de la recherche : quelles sont les limites (en termes de généralisation, validation, démonstration, angles morts, etc.) du travail réalisé ? Qu'est-ce que votre étude permet de comprendre et qu'est-ce qui échappe à cette compréhension ? Expliquez ici les difficultés rencontrées et ajoutez les mises en garde nécessaires pour la lecture de votre TD;
e. méthodes utilisées pour analyser les "patterns" : comment peut-on identifier des tendances ? Quel niveau de généralisation est possible avec les résultats obtenus ?

Un diagramme de la démarche scientifique mise en place (e.g. les étapes, les principaux jalons et les actions de validation pendant la période de recherche) serait très utile dans cette section.

- Résultats de recherche : analyse systématique d'une ou plusieurs études de cas (10 à 20 pages), incluant :

a. description du projet ou de l'initiative (incluant un plan de localisation, les plans schématisés du projet, des photos, des diagrammes, etc.) ;
b. identification des enjeux de gestion : les principaux défis et les principales opportunités de planification, montage et gestion, l'analyse de leurs causes et leurs conséquences sur le processus de développement du projet ;
c. présentation du cadre organisationnel et des relations entre les parties prenantes (incluant un diagramme de la multi-organisation temporaire avec toutes les parties prenantes et son explication détaillée);
d. présentation du gérant, du niveau de gestion et des principaux intervenants (leur mission, leurs rôles, leurs influences, etc.);

e. planification du projet (incluant les méthodes de planification utilisées);
f. cycle de vie du projet (incluant un diagramme de cycle de vie pour présenter les principales phases, les lots, les activités, les jalons, etc.). Description et analyse des phases du projet et des méthodes de gestion;
g. établissement de la faisabilité économique et technique (incluant une analyse de Bm, Bnm, Cm, Cnm);
h. description des interfaces du projet (les interfaces de communication, les principales rencontres, les activités collaboratives et participatives mises en place, les interfaces numériques mobilisées, etc.);
i. description des outils de gestion utilisés et analyse de leur potentiel et de leurs limites (incluant les outils de gestion du contenu, de la qualité, du temps, de coûts, de changements, de ressources humaines, de communications, de conflits, de risques, etc.);
j. conclusions : principaux éléments à retenir de l'étude de cas, synthèse des principales décisions et stratégies adoptées et de leurs implications, leçons apprises pour une meilleure compréhension des problématiques de gestion de projets d'aménagement.

- Discussion (3 à 4 pages), incluant :

a. discussion sur la question de recherche;
b. discussion sur les résultats obtenus : tisser des liens entre les différents résultats à travers une comparaison et/ou une mise en perspective;
c. comparaison des résultats obtenus dans le travail empirique avec les études théoriques et les concepts et approches trouvés par d'autres auteurs. En quoi les résultats de cette étude convergent ou divergent d'autres études de cas ? Que peut-on retenir ? Quelle sont les principales contributions de vos résultats à la connaissance existante sur le sujet traité ?

- Conclusions (1 page), incluant :

a. rappel des objectifs de recherche;
b. rappel de la question ou de l'hypothèse de recherche;
c. rappel des principaux résultats empiriques;
d. implications théoriques : quelle contribution au sujet d'études ? ;
e. implications pratiques : comment vos résultats permettent-ils d'améliorer les pratiques de planification, montage et gestion de projets d'aménagement ? Quelles possibles améliorations sont souhaitables ?

Format recommandé : un minimum de 30 pages, avec un max. de 40 pages (références et pages de titre et de couverture exclues). Le document doit suivre le Gabarit de l'annexe 2.

Dépôt final : le document final peut être remis au plus tard trois mois après la fin de l'activité. L'étudiant ou l'étudiante doit être inscrit en statut *Rédaction* au moment du dépôt du rapport. Le dépôt du TD dans la date limite indiquée dans le tableau 1 permet à l'étudiant ou étudiante d'éviter une inscription à une session additionnelle « en correction », retardant l'approbation pour sa diplomation.

Le document final doit être soumis en format PDF par courriel à la/au TGDE (etudiants-ame-csup@umontreal.ca). Ce dernier remet à l'étudiant ou à l'étudiante le formulaire *Reçu officiel du dépôt* d'un travail dirigé, pour sa signature et comme preuve du dépôt. Enfin, la TGDE transmettra le TD au superviseur ou à la superviseure et à l'évaluateur ou à l'évaluatrice.

La remise ne doit pas être faite directement au professeur ou à la professeure. Dans ce cas, le reçu officiel ne pourra pas être émis, ce qui peut causer des délais et des frais supplémentaires pour l'étudiant ou l'étudiante.

Grille de vérification : avant de déposer votre document, il sera utile de vérifier que:

1. le document est en format PDF;
2. le document est conforme au gabarit fourni;
3. la page de couverture est conforme (titre, département, faculté, nom de l'étudiant ou de l'étudiante);
4. les pages ont été numérotées conformément;
5. le document contient toutes les pages et il est bien paginé;
6. le document permet une impression recto-verso;
7. le résumé en français est conforme et les 5 mots-clés français sont inclus;
8. les fautes de frappes ont été éliminées;
9. la bibliographie est complète et a été vérifiée;
10. les tableaux et les schémas ont été numérotés et repérés dans le texte;
11. toute image (carte, dessin, photo, diagramme, etc.) porte un titre et est référenciée avec auteur et date;
12. la séquence des rubriques est conforme (la structure est conforme);
13. toutes les images et les tableaux sont en haute résolution (non pixélisés). Utilisez la pleine page si nécessaire;
14. tout texte accompagnant les images et tableaux est lisible (évitez les polices trop petites qui exigent de faire des « zoom » dans le document);
15. lorsque le texte est rédigé en anglais[1], inclure un résumé et des mots-clés en français;
16. le document a fait l'objet d'une révision et d'une correction complètes par l'étudiant ou l'étudiante avant le dépôt final.

[1] Pour pouvoir rédiger son travail en anglais dans le cadre de travaux, examens et autres évaluations aux cycles supérieurs, l'étudiant ou l'étudiante doit préalablement avoir obtenu l'autorisation du décanat pour pouvoir utiliser l'anglais. Le décanat pourra accorder cette autorisation si des motifs raisonnables le justifient.

SECTION 4 : ÉVALUATION

Le TD est évalué par un jury d'au moins deux professeurs ou professeures : la personne qui supervise le travail et un évaluateur ou une évaluatrice interne ou externe. Le document est évalué par rapport aux objectifs spécifiques du TD, et selon la grille suivante :

Grille d'évaluation du Travail Dirigé en MGPA

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante :

Titre du projet de recherche :

Nom de l'examinateur : | **Date d'évaluation** :

Critères principaux		**Note**
1. Qualité et rigueur du document (25%)		
a. Contenu exhaustif	Nombre de mots entre 15 000 et 18 000 (30 à 40 pages max.)	
b. Clarté de la structure	La structure du document est logique et cohérente.	
c. Résumé	Respect de la taille du résumé : présentation du projet de recherche, des enjeux de gestion, des méthodes et des résultats de recherche.	
d. Description du projet	Présentation générale du/des projet(s), de ses principales caractéristiques et des enjeux de gestion.	
e. Qualité du texte	Document bien écrit (texte fluide et clair, vocabulaire pertinent et précis).	
	Orthographe, accord, conjugaison, ponctuation, etc.	
	Le texte est entrecoupé d'images pertinentes et lisibles.	
f. Qualité du matériel graphique (Photos, cartes, diagrammes, dessins, tableaux)	Images : en haute résolution, respectent le format prévu, sont référées dans le texte. Originalité du matériel graphique.	
2. Capacité d'élaboration de l'étude de cas (45%)		
g. Pertinence de l'étude(s) de cas choisi(s)	Type de projet(s) : public ou privé, réalisé ou en cours de réalisation. Particularités du projet (admissibilité (impact) et faisabilité (données disponibles).	
h. Pertinence du cadre théorique utilisé (concepts en gestion de projet)	Révision des concepts principaux liés au projet et à l'objet d'étude.	
i. Observation et analyse du/des cas à l'aide du cadre théorique utilisé	Parties prenantes et cadre organisationnel, méthodes de collaboration, outils de gestion de la communication, stratégie de maîtrise d'ouvrage (types de contrats).	
	Présentation du cycle de vie du projet, du phasage et des outils de gestion du temps.	
	Viabilité et bien-fondé du projet, outils de gestion des coûts et des ressources, gestion de la qualité (critères de performance et mécanismes de contrôle), enjeux techniques, méthodes de gestion, innovation (produit ou processus).	

j. Validité de la méthodologie utilisée	Cohérence des types de méthodes de collecte d'informations et de données et des types de méthodes d'analyse des données avec l'objectif du projet de recherche et des concepts prévus.	
k. Comparaison critique entre **h** *et* **i**	Analyse critique des convergences et des divergences entre les concepts et les cadres théoriques considérés et les résultats obtenus à travers l'étude de cas.	
Conclusions (25%)		
l. *Relations entre la recherche existante et résultats de recherche*	Mise en perspective de la recherche par rapport aux connaissances acquises. Implications théoriques et empiriques des résultats de recherche.	
Bibliographie (5%)	La bibliographie est formulée correctement, et contient les sources citées dans le document.	
Consentement éthique	Protocole respecté, consentement(s) éthique(s) fourni(s).	
Total		
Possibilité de publication dans les répertoires MGPA		Oui/Non

Échelle d'évaluation

Excellent	A+	A	A-	Possibilité d'amélioration pour publication sur le répertoire MGPA.
Bon	B+	B	B-	
Passable	C+	C		
Échec			C-	

SECTION 5 : APPROBATION ÉTHIQUE

Définitions et principes

Selon l'Énoncé de Politique des Trois Conseils (EPTC 2022), cadre éthique de référence pour les comités d'éthique de la recherche, l'éthique de la recherche repose sur 3 principes directeurs, à savoir :

- Le respect de la personne
- La préoccupation pour le bien-être
- La justice

Ces principes expriment la valeur de la dignité humaine présente en toute personne participant à la recherche. Selon cette politique, une « recherche » est une démarche visant le développement des connaissances au moyen d'une étude structurée ou d'une investigation systématique. Le terme « étude structurée » désigne une étude qui est menée de façon que la méthode, les résultats et les conclusions puissent soutenir l'examen minutieux de la communauté de recherche concernée. » (EPTC 2, 2022, p.15). Les « participants à la recherche » sont définis comme des personnes dont les données, le matériel biologique, les réactions ou les réponses à des interventions, des stimuli ou des questions de la part des chercheurs sont utilisés pour répondre aux questions de recherche (EPTC 2, 2022, p.15).

Le Groupe en éthique de la recherche propose une formation en ligne (EPTC 2 : FER-2022), destinée à ceux et celles qui souhaitent se familiariser avec l'éthique de la recherche.

Conditions

Étant donné ces définitions, deux options existent dans le cadre d'un TD MGPA : un travail de recherche qui exige une approbation éthique et un travail de recherche qui n'en exige pas. Voir les critères complets : https://crr.umontreal.ca/ethique-humaine/besoin-dune-approbation/

La demande d'évaluation éthique doit être déposée sur la Plateforme Nagano de l'Université de Montréal. Veuillez-vous assurer que votre superviseur du TD ait vérifié le contenu et autorisé le dépôt au comité. À noter que l'obtention de l'approbation éthique (sauf exception) peut prendre un délai de quatre à six semaines.

Même si une approbation éthique n'est pas nécessaire, les chercheurs et les étudiants ou les étudiantes doivent respecter toutes les conditions de travail dans un cadre de responsabilité éthique. Voir les explications : https://crr.umontreal.ca/integrite-scientifique/

SECTION 6 : PERSONNES CONTACT

Pour toute communication concernant le TD, **veuillez toujours indiquer votre numéro de matricule.**

Pour des renseignements relatifs au TD :
Professeur responsable du programme Gonzalo Lizarralde
Gonzalo.lizarralde@umontreal.ca

Pour la procédure administrative :
Technicienne en gestion de dossiers étudiants (TGDE) Beatriz Almeida
etudiants-ame-csup@umontreal.ca

Pour l'inscription et les renseignements de rédaction :
Professeure responsable des TD Georgia Cardosi
georgia.cardosi@umontreal.ca
Bureau 2055, Faculté de l'aménagement

Pour le suivi de rédaction et la préparation à la soumission :
Auxiliaire d'enseignement

ANNEXE 01

Inscription aux travaux dirigés – AME 6919

L'étudiant ou l'étudiante doit remplir toutes les sections du présent formulaire.

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante	
Matricule Synchro	
Statut aux trimestres de TD	☐ Plein temps ◉ Automne ○ Hiver ○ Été ☐ Rédaction ○ Automne ◉ Hiver ○ Été
Année	
Nom du superviseur	
Titre de la recherche	
Objectifs du TD Résumez les objectifs en quelques phrases.	1. 2. 3.
Date de remise du brouillon complet de TD :	
Date de remise du TD définitif :	

Enjeux éthiques

Une approbation éthique est-elle requise?	Oui ○ Non ○

Signature de l'étudiant ou de l'étudiante …… Date : ……

Signature du directeur ou de la directrice de recherche

…… Date : ……..

Signature du coordonnateur ou de la coordonnatrice du programme

…… Date : ……

ANNEXE 02 – GABARIT DE PRÉSENTATION DU TRAVAIL DIRIGÉ (enlevez ce titre)

TITRE DU TRAVAIL DIRIGÉ

par

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante

Travail Dirigé présenté à la Faculté de l'aménagement

en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A) en aménagement, option Montage et gestion de projets d'aménagement.

mois, année du dépôt de l'ouvrage

© Nom et date

RÉSUMÉ

(taille 12, gras, alignement au centre)

Tout le document doit être présenté en police ARIAL normal taille 11, simple interligne et aligné des deux côtés. Ajoutez ici un résumé de **250 mots maximum.** Le texte doit inclure : le sujet de la recherche, le projet ou les projets analysés, le type de projet(s), les objectifs du TD, les questions de recherche; les méthodes de collecte d'informations; les méthodes d'analyse des informations. Dans le résumé, évitez de présenter le texte (exemple : ce travail… ce document fait partie du programme MGPA, ce travail dirigé inclut…), présentez directement l'analyse et les enjeux de gestion traités dans le texte, exemple : « Le projet X a eu les difficultés suivantes… », ou « la maîtrise d'ouvrage prend plusieurs formes… »

Mots clés : Maximum 5 mots clés séparés par (;) Exemple : Gestion de la valeur; Risques; Maîtrise d'ouvrage, Plan d'urbanisme; Montréal.

1. INTRODUCTION – POSSIBLE SOUS-TITRE

(exemple de titres principaux dans le texte)

Il est préférable d'ajouter une table des matières, tandis qu'une liste de figures ou de tableaux n'est pas nécessaire. Après le résumé, commencez le document par l'introduction.

« Toutes les références textuelles seront entre guillemets » ;
Toute référence à des auteurs doit inclure le nom et la date. Exemple : (Lizarralde, 2001).

Exemple de titres secondaires (taille 11, gras, minuscule)

Utilisez des puces pour présenter des points importants dans le texte:

- Les rapports de stage ont entre 22 et 39 pages.

Exemple de titres tertiaires *(11 pt, gras, « Italique »)*

- Exemple de présentation d'un diagramme ou d'une image.
- Toujours alignez les images au centre et ajoutez un titre en bas.
- N'ajoutez pas un cadre pour les images ou pour les diagrammes. Enlevez le cadre si l'image en a un.
- N'utilisez pas de couleur de fond pour les diagrammes.
- N'utilisez pas d'ombres ni de volumes 3D pour les diagrammes (barres, diagrammes organisationnels, etc.).
- Utilisez un maximum de 2 couleurs dans les diagrammes (utilisez des tonalités de gris si nécessaire).
- Ajoutez la légende de l'image ou du diagramme.
- De préférence, choisir la police Arial pour le texte.

Fig. 1. Inclure un titre pour chaque image (taille 11, gras, alignement à gauche)

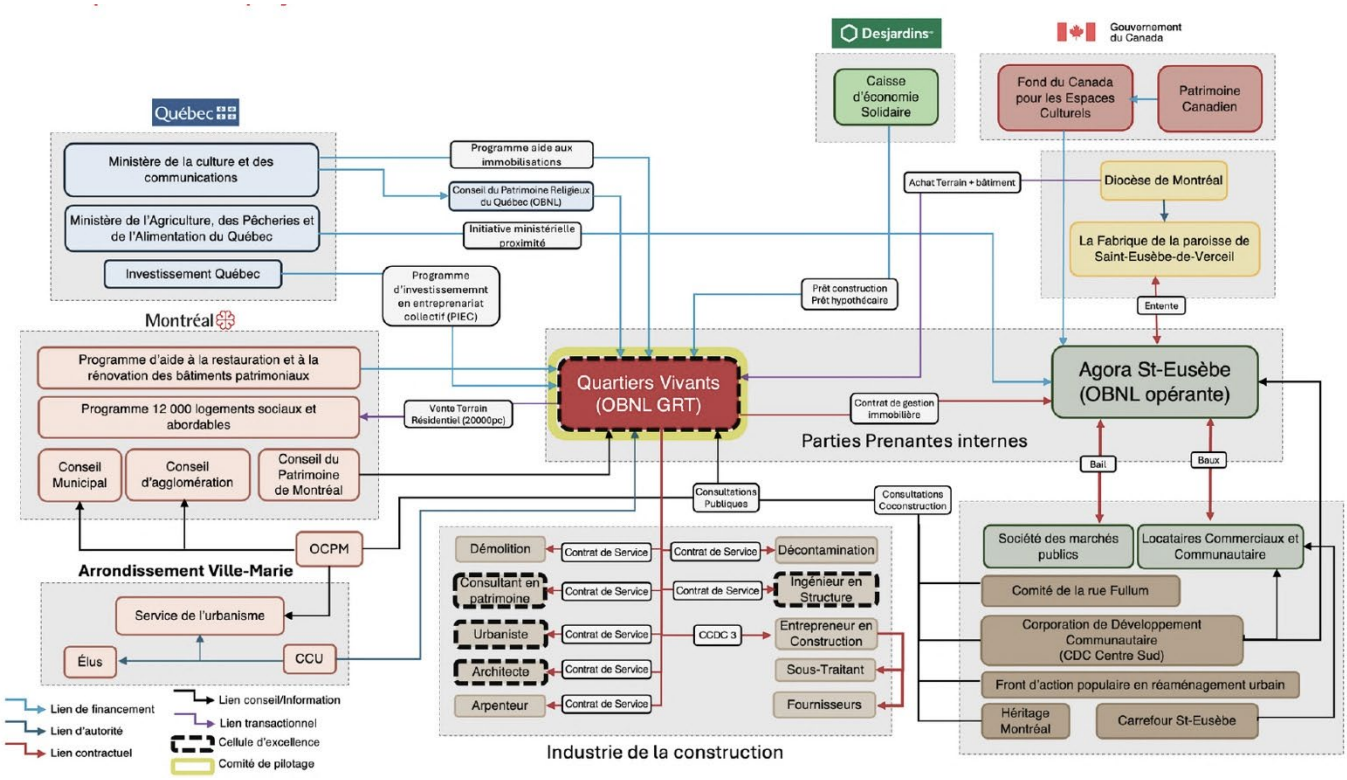

Fig. 2. Exemple de la présentation d'un diagramme

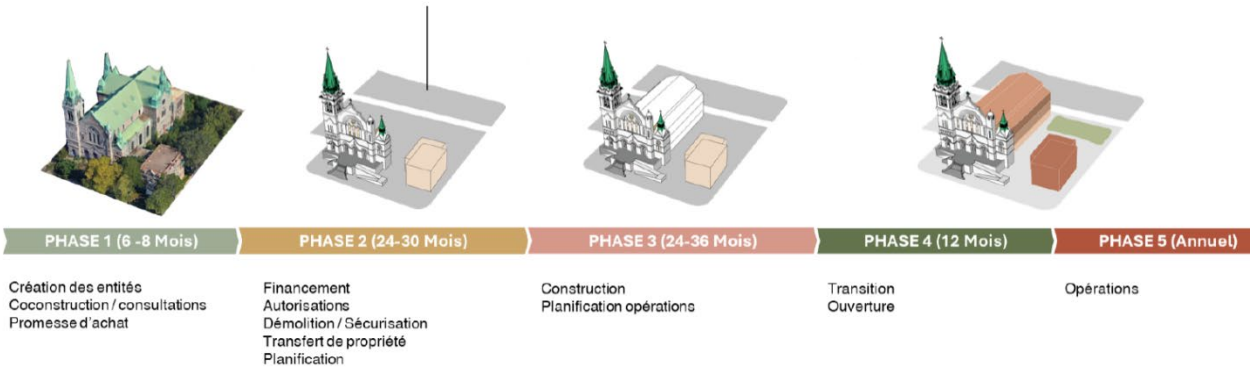

Fig. 3. Exemple de la présentation d'un diagramme

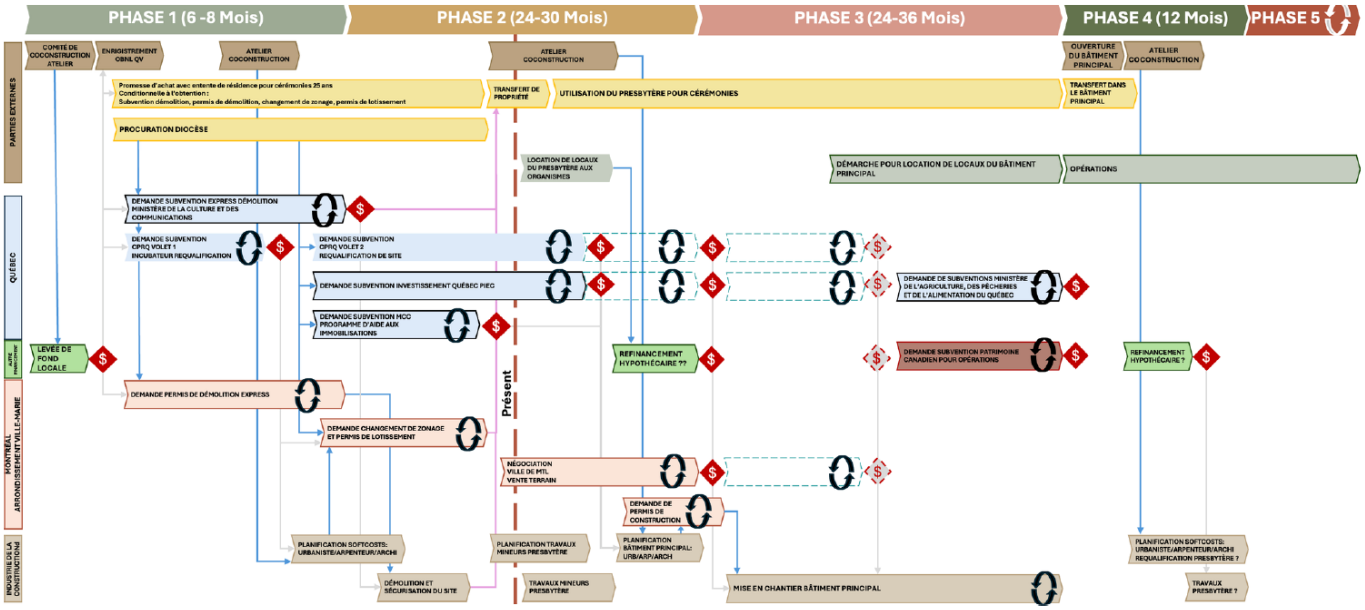

Fig. 4. Exemple de la présentation d'un diagramme

Tableau 1. Exemple d'un tableau (toujours sans lignes verticales)

Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4
Option A	info	info	Info
Option B	info	info	info
Option C	info	info	info

Le corps principal du document est paginé en chiffres arabes, sans point ni tiret, à environ 1 cm du haut de la page et en ligne avec le bord vertical droit du texte. Toutes les pages, y compris celles où l'on ne trouve que des figures ou des tableaux, doivent être paginées.

2. MÉTHODES – POSSIBLE SOUS_TITRE

Le texte est dactylographié à interligne simple avec un espacement entre les paragraphes.

Les citations sont placées entre guillemets et indiquées en retrait, à simple interligne, lorsqu'elles atteignent plus de trois lignes dactylographiées.

Si l'on croit suffisamment important de citer textuellement un auteur, il y a lieu de le faire dans sa langue d'origine. Sinon, le candidat peut rapporter, en ses propres mots, les propos de l'auteur en incluant la référence et non la citation.

Chacun de ces éléments doit comporter un titre et un numéro (Figure 1, 2, 3, etc., Tableau 1, 2, 3, etc.).

Lorsqu'on commente un tableau ou une figure, on doit y référer en indiquant le numéro qui lui a été attribué et la page pertinente.

Afin de faciliter la lecture du texte, les tableaux et les figures doivent être le plus près possible du texte qui en fait mention.

Il faut éviter les diagrammes, les graphes, les cartes ou les tableaux qui ont un format supérieur au format 8,5 x 11''.

Le signe décimal est une virgule sur la ligne. Si la valeur est inférieure à l'unité, le signe décimal doit être précédé d'un zéro : Ex. : 41,5; 0,35. Les tranches de trois chiffres sont séparées par un espace: Ex. : 3 457 254,43 ou 1 467, 25.

Le symbole « x » est employé pour la multiplication, « / » pour la division. Une période de temps complète s'indique par un tiret : 1978-1980.

Les symboles sont écrits en caractères romains droits en portant une attention particulière à l'usage de minuscules, de majuscules, de lettres grecques ou latines dans les abréviations : Ex. : kg, dag (décagramme); km, cm; h, min, sec; Hz (Hertz), N (newton), J (joule), d (dioptrie). On écrit aussi : cm3 (non cc), m2, pi2.

La température est en degrés Celsius : -30°C et non centigrade.

La monnaie s'indique après le chiffre : 52 $; 4,5 L (57 millions : 57 M$)

3. TITRE PRINCIPAL

Autres recommandations pour l'élaboration du document

Utilisez des diagrammes et des modèles afin de faciliter l'explication des concepts. Ajoutez des données quantitatives (sous la forme de tableaux et diagrammes) pour valider votre argument, évitez les jugements subjectifs. Évitez d'écrire : « je pense », « on croit », « il nous semble », « tout le monde » ou « ils devraient faire… (ce que je pense est approprié) ».

Écrivez des phrases courtes et précises. Éliminez les mots et les phrases qui ne sont pas nécessaires.

N'abusez pas des acronymes. Utilisez seulement les acronymes qui peuvent faciliter la lecture du document.

Évitez les annexes. Ajoutez un texte ou une image en annexe seulement si l'information est importante pour approfondir un aspect clé du document. Si le document est important pour comprendre le texte, veuillez l'inclure dans le texte et non pas dans les annexes. S'il n'est pas important pour comprendre le texte, reconsidérez la pertinence de l'ajouter dans les annexes (probablement il n'est pas nécessaire).

Évitez les notes en bas de page. Si l'information est importante pour comprendre le texte, elle doit être dans le texte, sinon la note peut être évitée sans affecter la lecture du document.

N'utilisez pas les images type « Yahoo maps » ou Google pour faire les plans de localisation. Utilisez un diagramme clair et précis, incluant le nord, l'échelle graphique, le nom de rues principales, le nombre d'étages des bâtiments, les phases du projet, etc.

S’il y a lieu, ajoutez des façades et des plans des bâtiments. Cependant, veuillez faire attention à la résolution des images et à l’échelle des plans. Il est fort probable que les plans en grand format ne vont pas apparaître clairement en « réduction » pour un texte 8,5 x 11’’.

Ajoutez seulement les photos de bonne qualité et haute résolution.

Demandez à quelqu’un de lire votre TD. Cela peut vous permettre d’identifier des fautes et d’améliorer la qualité du texte.

RÉFÉRENCES

(en ordre alphabétique)

Battikha, Mireille G. and Colin H. Davidson (1996). “Cause and Effect 3-D Model for measuring performance in Construction Acceleration: A Decision Support System” *Building Research and Information*, Vol. 24, No 6, pp.351-357.

Davidson, Colin H. (ed) (1998). *Information in the Building Industry – Problems and Solutions,* Montréal, IF Research Corporation, (electronic book on the Internet).

Phillips, E. Barbara (1996). *City Lights: Urban and Suburban Life in the Global Society*; Oxford University Press; New York.

Tavarez, Marc (2007). *Entrevue*. Montréal, le 15 avril 2007.